

Obligation de délivrer une facture pour une société de service?

Par **ilshuahua**, le **30/10/2009** à **10:31**

Bonjour,

J'ai fais appel à une société de déménagement le 18 septembre pour mon déménagement et je leur réclame une facture acquitté (993 euros) depuis plus d'un mois afin que je puisse me faire rembourser par la CAF (étant donné que j'ai le droit à la prime de déménagement). Cela fait plusieurs fois que je les relance mais la secrétaire me dit toujours oui je vais l'envoyer mais elle ne le fait jamais. Sont-ils obligés par la loi de me delivrer une facture ou non? S'il sont obligé et qu'ils ne le font pas, puis-je porter plainte contre eux pour l'obtenir ?

Par **Tisuisse**, le **30/10/2009** à **14:23**

Bonjour,

Pour obtenir votre facture, vous adressez une LR/AR à la direction de l'entreprise concernée. La LR laissant des traces (pas le téléphone) je pense que vous devriez avoir enfin satisfaction.